



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2025 04 19

OBJET :

Subvention au service social des employés municipaux pour l'année 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Sandrine Mauras, Chloé Roig, Edwige Alunni et M. Christophe Cérégioli formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Michel Caruso et Mme Sylvie Carletto.

Etaient excusées : Mmes Marie-Fleur Alquier et Kareen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que le budget primitif 2025 prévoit d'allouer des subventions aux associations afin de les aider à poursuivre leurs diverses activités.

Dans ce cadre, après avoir présenté les comptes de l'année 2024 du service social des employés municipaux et associatifs, ainsi que tous les documents requis le concernant, Monsieur le Maire propose d'allouer à cette association une subvention annuelle de 10.000 euros, pour l'installation et le développement d'un réseau d'œuvres sociales et de solidarité en faveur du personnel de la commune, du CCAS, de la caisse des écoles, de l'OCJC et de l'association Polysonance.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré**

Décide, dans le cadre du budget primitif 2025, d'allouer au service social des employés municipaux et associatifs de la commune une subvention annuelle de 10.000 euros, pour l'installation et le développement d'un réseau d'œuvres sociales et de solidarité en faveur du personnel de la commune, du CCAS, de la caisse des écoles, de l'OCJC et de l'association Polysonance.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de représentés : 4

Ne prennent pas part au vote :

MM. Francis Tujague, Maire, Mme Nicole Colombo, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, Mmes Edwige Alunni et Sylvie Carletto.

Nombre de votants : 21

Pour : M. Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mme Lykke Saviane, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mme Chloé Roig et M. Christophe Céragioli.

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250415-20250419-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 17/04/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE